

ARRÊTÉ N° ARR261-2026-EMPLOI

06620260903190

Le (la) président(e) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.452-34 à 36, L.313-4 et L.311-2,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 43 et 44,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A, B et C transmises par les collectivités et les établissements, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations.

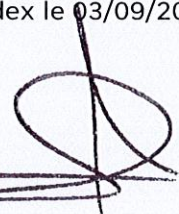
Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur le préfet des Pyrénées-Orientales. Le Président informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la présente publication. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr>, rubrique « Publicité des vacances d'emploi ».

Fait à PERPIGNAN Cedex le 03/09/2026

Visé par le contrôle de légalité le
03/09/2026



Date de mise en ligne sur le site internet du CDG66 : 03/09/2026

M ROBERT GARRABE , PRESIDENT DU CDG66

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture.

Accusé de réception en préfecture
066-286600267-20260903-ARR261-2026-emp-AR
Date de télétransmission : 03/09/2026
Date de réception préfecture : 03/09/2026

CDG FPT des Pyrénées-Orientales

Centre del Mon - 35, bd St Assiscle - Bât.B - 2ème étage - BP901 66020 PERPIGNAN Cedex - Tél. :
0468515566

N° de déclaration Collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouverture du poste aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V066260903001189001 CDG des Pyrénées-Orientales	Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Oui Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	03/09/2026	05/10/2026
	Responsable du pôle administration générale - Sous l'autorité du Directeur général des services, et du Directeur général adjoint, vous intégrerez un collectif de direction dynamique. Vous animerez une équipe de 13 agents, dont trois responsables de service. Doté d'une expérience confirmée dans les domaines des finances, de la commande publique, et du droit de la fonction publique, vous serez garant de la qualité des productions des services et de leur fiabilité juridique. - Responsable des ressources et services supports du CDG, vous assurez le dialogue avec l'ensemble des services.					
	Adjoint du patrimoine	Poste vacant temporairement suite à un détachement de courte durée	35h00	Oui Art. L332-13 du code général de la fonction publique	03/09/2026	02/11/2026
V066260903001189001 REGIE MUSEE ART HYACINTHE RIGAUD	Régisseur adjoint à la régie des collections Situé dans le centre-ville de Perpignan, le musée d'art Hyacinthe Rigaud possède des collections de beaux-arts allant du Moyen-Âge à nos jours. Présentées dans deux anciens hôtels particuliers entièrement réaménagés en 2017, ces collections regroupent un ensemble de près de 14 000 pièces. Chaque année, le musée organise une exposition temporaire en lien avec les collections. Après les expositions dédiées à Picasso (2017), Dufy (2018), Clavé (2019, Rodin-Maillol (2019), Rigaud, de Troy et Largillière (2021), Monfreid (2022) et Guino-Renoir (2023), le musée continue de privilégier la recherche autour d'artistes catalans ou liés à son territoire en dédiant, en 2024, une exposition à Jean Lurçat, puis Maillol-Picasso en 2025 et MIRO en 2026.					

Accusé de réception en préfecture
 066-286600267-20260903-ARR261-2026-emp-AR
 Date de télétransmission : 03/09/2026
 Date de réception préfecture : 03/09/2026